VIVRE À FLÉMALLE

LA COM' COMMUNALE

Magazine d'informations communales **JUIN 2024**







Sympathique, convivial, ne ratez pas le P'tit Marché !
Chaque 1er vendredi du mois.

Ed.resp. : Sophie THÉMONT, Bourgmestre - Grand'Route 287 - 4400 Flémalle

LE COLLÈGE COMMUNAL

La Bourgmestre



Sophie THÉMONT
Les affaires générales, les ressources humaines, le budget, les relations publiques, la police administrative, la police, la sécurité incendie, la population, l'état civil et les sépultures, le développement territorial
Bureau : Administration communale - Grand'Route n° 287
Mail : sophie.themont@flemalle.be – Tel. : 04/234.88.53

Les Echevin(e)s



Fabian PAVONE
La jeunesse, les sports, les loisirs, l'événementiel, le tourisme, les associations, la cohésion sociale, les finances, la participation citoyenne
Bureau : Les Marnières n°44
Mail : fabian.pavone@flemalle.be – Tel. : 04/235.10.84



Marc D'JOOS
L'enseignement, l'accueil extrascolaire, les écoles de devoirs, l'accueil de l'enfance, les crèches, les bibliothèques
Bureau : Grand'Route n°306
Mail : marc.djoos@flemalle.be – Tel. : 04/235.11.00



Jérôme DISTER
Les voiries, les espaces verts, la propreté, la logistique, la sécurité routière, la mobilité
Bureau : Grand'Route n°302-304
Mail : jerome.dister@flemalle.be – Tel. : 04/234.88.99



Frédéric VANDELLI
Les bâtiments de la commune, du CPAS et du CSL, la transition énergétique, le logement, le bien-être animal, les affaires patriotiques
Bureau : Grand'Route n°267
Mail : frederic.vandelli@flemalle.be – Tel. : 04/234.89.11



VÉRONIQUE PASSANI
L'urbanisme, l'environnement, le développement durable, la politique foncière, le développement local, les affaires économiques, le commerce, l'agriculture et les indépendants
Bureau : Grand'Route n°302 - 304 (1er étage)
Mail : veronique.passani@flemalle.be – Tel. : 04/234.88.58

La Présidente du CPAS



Marie-Hélène JOIRET
La culture, la santé, la personne handicapée, les aînés, l'égalité hommes-femmes, l'emploi
Bureau : Rue de l'Ermitage n°16
Mail : Marie-helene@cwac.be – Tel. : 04/235.10.00



x

SOMMAIRE

Sécurité et proximité p4
Propreté publique p6
Tourisme et loisirs p8
Enfance - Enseignement p11
Affaires patriotiques p12
Bâtiments communaux p13
Energie - Logement p14
Bien-être animal p16
Citoyenneté p17
Adl p18
Actions sociales p20
CCCA - Croix-rouge - Participation citoyenne - Sport p21
Noces p22
Centenaires p23
Sowaer p24
Maison des Hommes p25
Tribune libre aux partis politiques p26



Alerte aux vols par ruse au domicile des personnes âgées

(Communiqué de presse en collaboration avec Febelfin et la police fédérale)

De plus en plus de cas sont signalés où des personnes âgées sont contactées par téléphone par un soi-disant « employé du service de lutte contre la fraude » d'une banque, un « collaborateur de Cardstop » ou « la police ». Ces faux employés convainquent leur victime qu'une fraude a été détectée sur son compte et lui proposent de se rendre à son domicile pour « résoudre la situation ». Ce faisant, les criminels n'ont qu'un seul objectif : dérober un maximum à leur victime. Nous tenons à mettre en garde contre ce type de vols et appelons à la vigilance.

Mode opératoire

Tout commence par un appel téléphonique d'une personne se faisant passer pour un « employé du service des fraudes » de la banque ou pour « la police ». L'escroc signale qu'une fraude a été détectée sur le compte de la victime, gagne sa confiance et lui propose de se rendre à son domicile.

Peu après ou même pendant l'appel téléphonique, l'escroc se présente à la porte de la victime, lui laissant ainsi peu de temps pour réfléchir à l'appel. Pour « protéger » la victime d'autres fraudes, l'escroc prend non seulement sa (ses) carte(s) de paiement et/ou de crédit avec leur code PIN, mais aussi, par exemple, des bijoux, de l'argent liquide, des ordinateurs, etc. pour les mettre en sécurité, prétend-il.

Bref, l'escroc s'empare d'un maximum d'objets de valeur. Il s'agit donc clairement d'un vol à grande échelle, qui ne vise pas uniquement la carte bancaire ou les coordonnées bancaires.

La police fédérale note que les criminels sont généralement bien préparés et organisés. Ils gagnent la confiance des victimes en disposant d'informations personnelles, telles que le nom, le numéro de téléphone ou la date de naissance de la victime. Lorsqu'ils les contactent par téléphone, ils imitent un « vrai » numéro d'appel de la banque ou ils utilisent le nom d'une personne qui travaille effectivement à la banque.

« Dans cette forme de fraude, les criminels ne se contentent pas de dérober la carte ou les coordonnées bancaires ; ils tentent aussi de s'emparer d'un maximum d'objets de valeur. Nous tenons à mettre en garde contre ce type de vol et appelons à la vigilance ».

Karel Baert, CEO Febelfin

Reconnaître un faux employé de banque

Un véritable employé de banque ne vous appellera jamais pour vous proposer de passer chez vous d'urgence à la suite d'une fraude sur votre compte. De plus, il ne vous persuadera jamais de lui confier vos objets de valeur, car il ne se rendra jamais à votre domicile pour récupérer une carte bancaire ou d'autres objets. Il s'agit donc toujours d'une fraude !

« Tout le monde peut être victime d'une escroquerie. Nous devons donc rester vigilants et prêter attention aux personnes les plus vulnérables dans notre entourage. La sécurité est l'affaire de tous. En sensibilisant les gens, en se prévenant mutuellement et en signalant à la police tout agissement suspect, nous rendons la tâche beaucoup plus difficile aux criminels ».

Annelies Verlinden, Ministre de l'intérieur

Mieux vaut prévenir que guérir

Un conseil en or : si un soi-disant employé de banque vous appelle et vous dit qu'il doit passer chez vous pour vous aider à protéger vos biens contre la fraude, ayez bien conscience qu'il s'agit d'un escroc et ne donnez pas suite à sa proposition. Rompez immédiatement le contact et informez votre banque et la police locale, en utilisant les numéros de téléphone officiels. Étant donné que ces escrocs ciblent principalement les personnes âgées, il est important de prévenir les personnes âgées dans votre entourage afin de les protéger autant que possible contre ces vols.

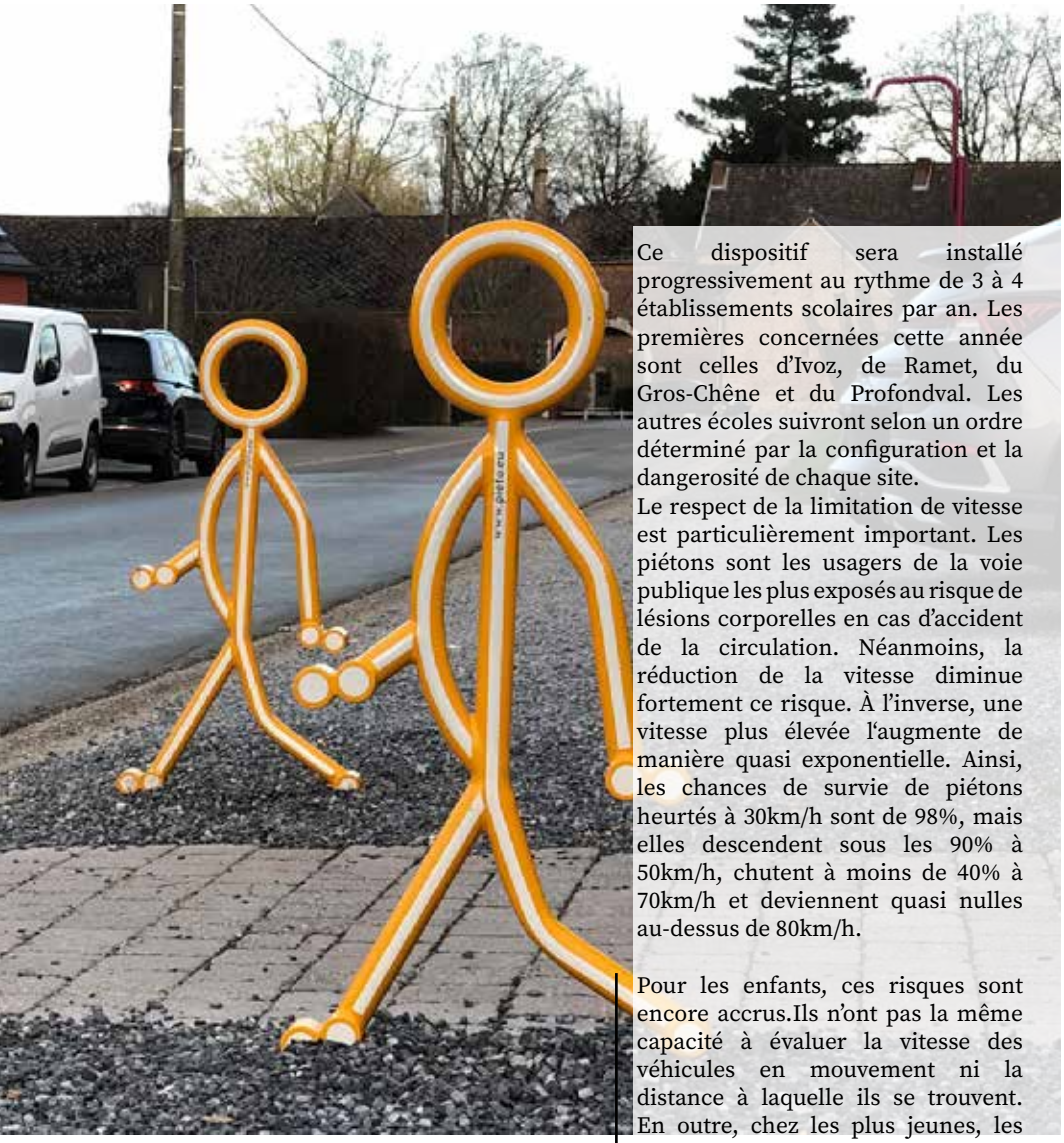
Vous avez malgré tout été la victime de tels agissements ?

Si vous êtes malgré tout tombé dans le piège, prenez au plus vite les mesures suivantes :

Appelez Card Stop au 078 170 170 pour bloquer votre carte de paiement et/ou votre (vos) carte(s) de crédit

Informez votre banque (Worldline Belgique | Bloquer votre application bancaire via votre banque (cardstop.be))
Déposez immédiatement une plainte auprès de la police.

La police insiste sur le fait qu'il est important de toujours porter plainte, même en cas de tentative, et qu'il est préférable de le faire le plus rapidement possible. Plusieurs plaintes sont souvent déposées en même temps. Le rassemblement de ces plaintes augmente les chances pour la police de retrouver les auteurs.
La déclaration peut se faire sur place au poste de police ou en ligne via Police-on-web.



La sécurité renforcée aux alentours des bâtiments scolaires

78% des accidents impliquant des enfants surviennent aux abords des écoles !

Les écoles représentent un point d'attention particulier en matière de sécurité routière. C'est pourquoi la Commune a décidé de renouveler la signalisation préventive autour des 21 établissements maternelles et primaires de tous les réseaux.
Ces nouveaux aménagements comprennent le renouvellement de tous les panneaux de signalisation, le traçage de nouveaux marquages colorés au niveau des passages pour piétons et le placement de figurines ludiques aux entrées des « zone 30 ».

Ce dispositif sera installé progressivement au rythme de 3 à 4 établissements scolaires par an. Les premières concernées cette année sont celles d'Ivoz, de Ramet, du Gros-Chêne et du Profondval. Les autres écoles suivront selon un ordre déterminé par la configuration et la dangerosité de chaque site.
Le respect de la limitation de vitesse est particulièrement important. Les piétons sont les usagers de la voie publique les plus exposés au risque de lésions corporelles en cas d'accident de la circulation. Néanmoins, la réduction de la vitesse diminue fortement ce risque. À l'inverse, une vitesse plus élevée l'augmente de manière quasi exponentielle. Ainsi, les chances de survie de piétons heurtés à 30km/h sont de 98%, mais elles descendent sous les 90% à 50km/h, chutent à moins de 40% à 70km/h et deviennent quasi nulles au-dessus de 80km/h.

Pour les enfants, ces risques sont encore accrus.Ils n'ont pas la même capacité à évaluer la vitesse des véhicules en mouvement ni la distance à laquelle ils se trouvent. En outre, chez les plus jeunes, les notions « voir » et « être vu » sont souvent sources de confusions. Tout cela explique qu'un enfant éprouve davantage de difficultés à anticiper les risques qu'un adulte. Il est donc de la responsabilité des conducteurs de redoubler de vigilance et de prudence à l'approche des écoles.
Cette prudence élémentaire ne doit pas se limiter aux strictes limites de la « zone 30 » mais doit, au contraire s'étendre bien davantage. En effet, les statistiques montrent que près de 4 accidents sur 5 (78%) impliquant des enfants surviennent pendant les heures scolaires dans un rayon de 300 mètres autour des écoles, dont une très grande majorité (plus de 90%) en dehors de la « zone 30 » !

L'importance de la vitesse sur la distance d'arrêt

En cas de danger imprévu sur la route, la distance d'arrêt constitue un facteur déterminant pour éviter l'accident. La distance d'arrêt se définit comme la période séparant le moment où le conducteur perçoit le danger et celui où le véhicule est complètement immobilisé. Elle résulte de la distance de freinage et du temps de réaction.

La distance de freinage est la période qui sépare le moment où le frein est actionné et celui où le véhicule est à l'arrêt. Le calcul précis dépend évidemment des caractéristiques techniques du véhicule et de l'état des pneus. Néanmoins, il existe une formule pour calculer une moyenne (sur sol sec). Il s'agit de multiplier le chiffre de la dizaine de la vitesse en km/h par lui-même. Ainsi, on peut calculer une distance moyenne d'arrêt de 9m à 30km/h. La distance d'arrêt augmente en cas de route humide, enneigée ou verglacée.

Le temps de réaction est la distance parcourue par le véhicule entre le moment où le conducteur perçoit le danger et celui où il commence à exercer une pression sur la pédale de frein. Le temps de réaction pour un individu en parfaite santé varie entre 1 et 2 secondes. Ce temps peut être beaucoup plus long, en fonction de l'âge et/ou de l'état de santé du conducteur. Mais surtout en cas de distraction. Par exemple, téléphoner en conduisant augmente le temps de réaction de 30 à 70%. Contrairement à une croyance répandue, l'utilisation d'un système « mains libres » n'a que peu d'impact sur cette donnée. En effet, l'augmentation du temps de réaction n'est pas liée au fait de tenir le téléphone en main mais s'explique par le fait que le cerveau est occupé par une autre activité que la conduite. Le conducteur a une partie de son attention et de sa concentration sur sa conversation téléphonique.

Concrètement, la distance d'arrêt moyenne (temps de réaction de 1,5 secondes) par temps sec sera de +/- 25 m à 30km/h, +/- 56 m à 50km/h et +/- 78m à 70km/h.





Une équipe d'Agents Constatateurs renforcée pour une meilleure gestion du territoire

La Commune de Flémalle annonce aujourd'hui le renforcement de son équipe d'Agents Constatateurs, dans le cadre de ses efforts continus pour assurer une gestion efficace et responsable de son territoire.

Les Agents Constatateurs jouent un rôle important dans la préservation du cadre de vie, la régulation du stationnement, et la garantie du respect des normes en vigueur.

Un accroissement des effectifs pour une intervention accrue

Face à une demande croissante en matière de surveillance et de maintien de l'ordre public ainsi qu'une spécialisation dans des domaines bien spécifiques ; notamment le bien-être animal et le contrôle général du respect des permis d'environnement ainsi que le contrôle du respect des dispositions réglementaires spécifique à la délinquance environnementale, il était nécessaire d'augmenter les effectifs.
Une décision qui vise à améliorer la réactivité et la couverture territoriale pour mieux répondre aux besoins des citoyens.

Les missions des Agents Constatateurs

Un agent constatateur est un agent communal qui a un rôle d'une part préventif, attirant l'attention des citoyens sur les actes inciviques et de dérangement public qu'ils pourraient commettre au quotidien et d'autre part, lorsque la situation le nécessite, il est aussi habilité à utiliser la voie répressive à travers la rédaction de constats administratifs et de procès-verbaux.
Il assure un rôle de relais entre les autorités communales et le citoyen.

En matière de délinquance environnementale, il est assermenté par le Tribunal de Première Instance et est donc revêtu de la qualité d'agent de police judiciaire.

- **Lutter contre les incivilités et le non-respect de la sécurité, la propreté et la tranquillité publiques.**
 Exemples : trottoirs et filets d'eau non déneigés ou non-entretenus, végétation débordante créant un risque pour la sécurité publique, immeuble ou terrain non-entretenu, modalités de mises à disposition des déchets, ...

- **Lutter contre les infractions aux dispositions**

de la voirie communale.
Exemples : utilisation privative de la voie publique, (échafaudages/containers), dégradation de la voirie communale, affichage clandestin, panneaux publicitaires, ...

- **Lutter contre la délinquance environnementale.**
 Exemples : incinération des déchets ménagers en plein air, dépôts sauvages, jets de mégots, jets de canettes, jets de chewing gum, déjections canines, pollution des eaux de surface, de l'eau destinée à la consommation, des cours d'eau, non-respect des permis d'environnement et des enquêtes publiques, nuisances sonores, ...

- **Lutter contre les infractions à l'arrêt et au stationnement, considérés comme dangereux ou anarchique.**
 Exemples : arrêt ou stationnement sur trottoir, à moins de 3m d'un passage pour piéton, à contre sens de la marche, stationnement devant garage,...

- **Renforcement de la collaboration avec la population**
 La Commune de Flémalle encourage la collaboration avec les citoyens et invite la population à signaler tout comportement ou situation nécessitant l'intervention des Agents Constatateurs. Une communication transparente et ouverte entre la commune et ses résidents est essentielle pour maintenir un environnement harmonieux.

La Police administrative élargit ses compétences

Depuis février, la Commune de Flémalle a centralisé les missions de police administrative afin d'apporter une réponse efficace et efficiente à toute problématique.

Le rôle de police des autorités communales est de maintenir ou de restaurer l'ordre public comprenant la propreté, la salubrité, la sûreté (sécurité) et la tranquillité publiques.

La compétence communale de police administrative est répartie entre les trois organes de la manière suivante :

Le conseil communal est chargé de prendre les ordonnances de police administrative, c'est-à-dire les règlements de portée générale, valables en principe pour tous et sur tout le territoire de la commune. Leur non-respect peut être sanctionné d'une peine de police ou d'une sanction administrative communale ;

Le collège communal est compétent pour les ordonnances de police temporaires de circulation routière. Outre ce pouvoir en matière de circulation routière, le collège est également compétent pour sanctionner administrativement le non-respect de certaines dispositions des ordonnances de police.

Le bourgmestre dispose, pour mener à bien ses missions de police administrative générale, de divers pouvoirs :

- Un pouvoir d'exécution des lois et règlements de police. C'est en vertu de ce pouvoir général d'exécution que le bourgmestre est habilité à prendre des arrêtés de police, de portée individuelle, destinés à maintenir l'ordre public ou des règlements de police pris à tous les niveaux : fédéral, régional, communautaire, provincial et même communal (le bourgmestre est compétent pour appliquer les ordonnances de police du conseil communal).
- Un pouvoir réglementaire exceptionnel.
- Un pouvoir de réquisition exceptionnel.

Les législations applicables aux activités sur le domaine public

- Les activités ambulantes et foraines
- Les collectes
- La sécurité des attractions foraines
- La sécurité et la signalisation des chantiers
- Les lanternes, ballons et feu d'artifice
- Les courses automobiles et cyclistes
- ...

Les demandes d'autorisation d'occupation du domaine public

Toute occupation du domaine public est soumise à autorisation du Bourgmestre ou du Collège communal.
Que votre occupation concerne un trottoir, un accotement, une voie de circulation, une zone de stationnement, ..., à l'occasion d'un déménagement, d'une livraison, du stationnement de véhicules de chantier, de la pose d'un conteneur ou d'un échafaudage, ..., le service Police administrative réceptionnera désormais les demandes d'occupation afin de vous fournir les documents nécessaires.

Toute demande d'occupation de la voie publique doit être formulée UNIQUEMENT en ligne via la plateforme Eaglebe Flémalle.
https://app.eaglebe.com/auth/start

Pour les occupations sans fermeture de voirie, la demande doit être introduite au moins 10 jours ouvrables avant le début de l'occupation.
Pour les occupations avec fermeture complète de voirie, la demande doit être introduite au moins 20 jours ouvrables avant le début de l'occupation.
Des vérifications administratives internes préalables à la délivrance de l'autorisation sont sollicitées en vue de respecter les principes de sécurité et de circulation publique. Le délai comprend également la rédaction de l'autorisation, la signature et l'envoi du document.

Vous pourrez suivre l'état de vos demandes et pouvoir facilement introduire une demande de prolongation.

Votre demande concerne une occupation urgente suite à un incendie, un dégât des eaux, une menace pour le domaine public?

Vous éprouvez des difficultés à compléter le formulaire ? Vous ne possédez pas d'accès internet ?

Contact : police.administrative@flemalle.be ou 04/325.08.24.

L'autorisation sera délivrée par Madame la Bourgmestre suivant le rapport établi par la Police après visite sur place et sera accompagnée des prescriptions à respecter suivant les recommandations.
La pose de la signalisation ne pourra être effectuée qu'à dater de la signature de l'autorisation par Madame la Bourgmestre. Toute action anticipée sera effectuée sous l'entière responsabilité des demandeurs.

Signalisation routière
La Commune de Flémalle ne fournit pas les panneaux. Ces derniers peuvent être loués auprès de firmes spécialisées.
La signalisation doit être placée 24 h avant le début des travaux/du déménagement et sera systématiquement placée et retirée par vos soins.

Redevance
Une redevance de 10€ pour le traitement administratif est applicable lors de toute demande relative à un déménagement, à une livraison ou à des travaux.
Aucune autorisation ne sera délivrée sans paiement préalable.

Les Infos travaux

Vous souhaitez connaître en temps réel les travaux en cours au sein du territoire flémallois ?
Carte publique : https://app.eaglebe.com
www.flemalle.be
https://www.flemalle.be/en-un-clic/infos-travaux#b_start=0

AVANTAGES POUR LE CITOYEN

- Un service disponible 24h/24 – 7 jour/7 par internet.
- Un accès individualisé archivant vos informations et disponible à tout moment.
- Une centralisation des demandes évitant tout conflit (occupation de voirie sur la même chaussée, plusieurs rues fermées ou difficiles d'accès, ...).
- Une meilleure communication de l'occupation du territoire sur le site internet et sur la page facebook en temps réel.

Après un mois d'utilisation, on constate un retour très positif des utilisateurs :

- accès aisé par le site internet,
- réactivité et disponibilité de l'équipe du service Police administrative
- efficacité, rapidité et transparence de la communication
- carte de la Commune est disponible en temps réel avec les différents travaux enregistrés,
- simplification administrative tant pour les citoyens, les entrepreneurs que pour l'administration désormais centralisée.

La Fabrique de l'Emploi asbl; une expérimentation territoire zéro chômeur de longue durée



« La Commune de Flémalle renforce son engagement sur la question de l'emploi. A travers l'E-Pôle et le réseau de partenaires opérant dans l'insertion socio-professionnelle, un projet innovant a pu voir le jour. »

La commune de Flémalle fait partie des 17 projets sélectionnés pour mener à bien la démarche « territoire zéro chômeur de longue durée » en Wallonie.
Inspiré par une initiative pionnière née en France, ce programme novateur vise à créer des emplois durables et significatifs pour les personnes durablement éloignées du marché du travail.

Relevant de l'innovation sociale, ce projet est cofinancé à hauteur de 4 960 000€ par le Fond Social Européen (FSE+)et la Région Wallonne et il ne coûtera donc rien à la commune. Un travail au niveau de la vitalité démocratique et citoyenne est pris en charge à travers cette démarche d'insertion professionnelle à vocation territoriale. Nous avons grand espoir d'atteindre l'objectif fixé qui est de 30 équivalents temps plein pour la fin de l'année 2026.

Historiquement, le concept a émergé en 2014, avec l'id
ée audacieuse que chaque territoire a des besoins non-satisfaits auxquels il est possible de répondre en créant des emplois. Fort de ce modèle, Flémalle s'inscrit dans cette dynamique positive, cherchant à offrir des opportunités professionnelles adaptées aux compétences et aspirations de ses résidents. À travers cette démarche, la commune aspire à créer un tissu social et économique solide, favorisant l'inclusion et renforçant les liens entre citoyens.

La sélectionde la commune comme chef de file du projet est le fruit d'un travail partenarial entre les différents acteurs de l'insertion socio-professionnelle présents sur le territoire (échevinat de l'emploi, service insertion du CPAS, asblMobitex, asbl Perspectives, Haute Meuse Insertion, Inser'netPropr'Eclair, ADL de Flémalle, Mirel, Régie des quartiers de Flémalle, Maison de l'Emploi et ALEm).

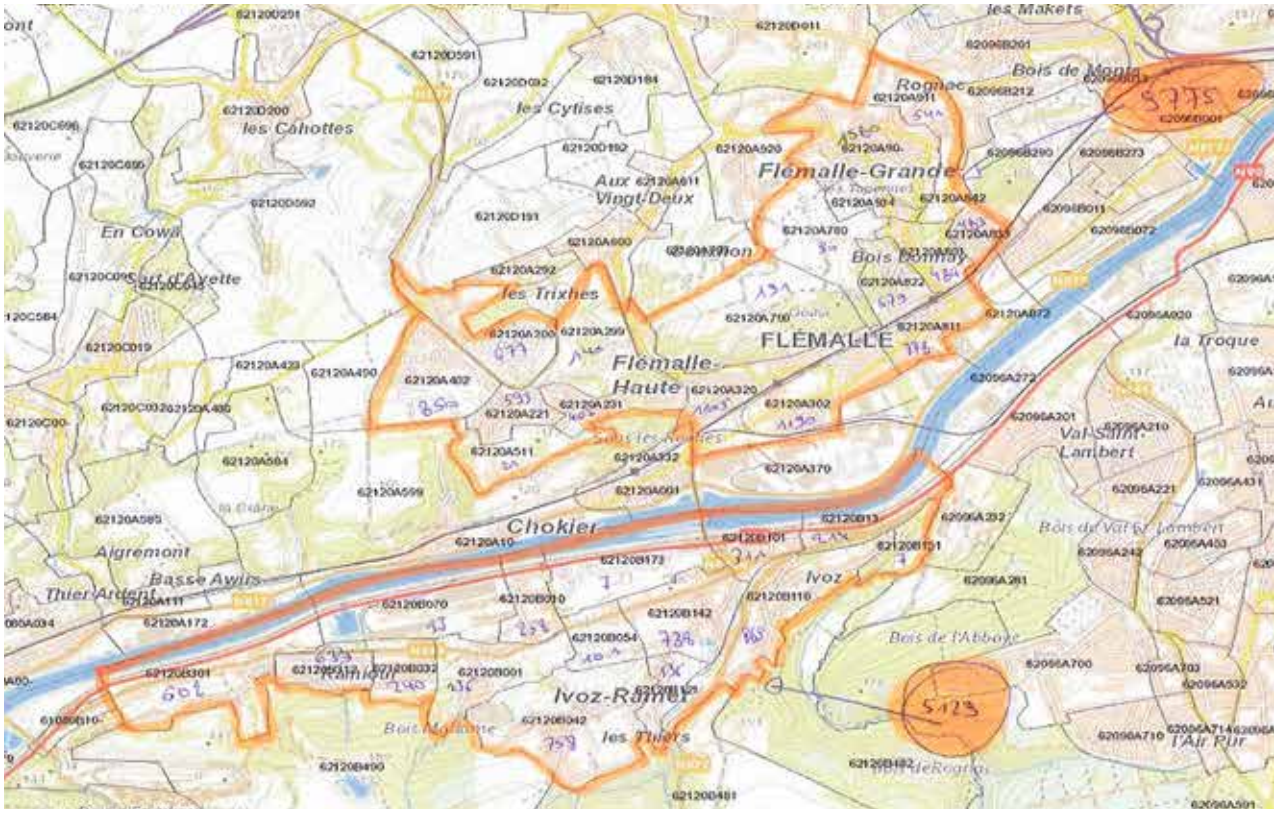
Cette approche partenariale de l'action sociale, qui relève presque de la coutume à Flémalle, a fait naître l'E-Pôle en 2019. A travers cet outil, c'est tout le processus d'insertion qui se voit facilité. Le bâtiment ayant une forte capacité d'émulation, il est une réelle plus-value pour les Flémallois de par sa position et son fonctionnement. Et c'est à partir de ce lieu que le projet, soutenu par une asbl nouvellement créée « La Fabrique de l'Emploi », a pu se déployer progressivement. Deux contraintes sont posées par les pouvoirs subsidiants concernant les citoyens qui peuvent obtenir un contrat de travail via ce projet. Premièrement, il faut ne pas avoir travaillé durant les deux dernières années (sauf maximum 31 jours durant les deux derniers mois et sauf les articles 60 et 61 peuvent intégrer le projet une fois leur contrat terminé). Et deuxièmement, il faut habiter depuis au moins 6 mois sur

un territoire défini sur la commune (voir carte). Certaines contraintes pourront être écartées après 2026 si le projet se pérennise.
Une fois un comité d'accompagnement local institué, et un coordinateur engagé, une stratégie opérationnelle s'est constituée. Tout d'abord, il était primordial de travailler le consensus autour du projet. C'est-à-dire le faire rayonner tant au niveau des principes que de la méthodologie auprès des acteurs de la commune.

Ensuite, et de manière parallèle, la rencontre avec les personnes éloignées de l'emploi et le diagnostic économique du territoire se sont mis en place. Un certain nombre de besoins sont ressortis mais premièrement ils n'étaient pas tous transformables en activités économiques et deuxièmement ils ne faisaient pas tous échos avec les aspirations et compétences des personnes rencontrées.

Le travail d'éligibilité des activités se réalise en concertation avec le Comité d'Accompagnement Local dans lequel sont présents des Flémallois, des représentants politiques, des structures opérant dans l'insertion professionnelle ainsi que des indépendants et entreprises.

En collaborant avec des entreprises, associations et services publics locaux, le projet s'attache à identifier des créneaux d'activités qui répondent aux besoins du territoire et de ses citoyens. Les emplois créés se veulent complémentaires aux initiatives existantes, renforçant ainsi la palette de services disponibles. Cette complémentarité favorise une économie locale plus robuste, où chaque acteur contribue à la prospérité collective et enrichit le tissu social et économique local. En somme, La Fabrique de l'Emploi privilégie une approche collaborative, mettant en avant la non-concurrence, la complémentarité et le renforcement de l'existant.



Pour cerner au mieux les besoins spécifiques du territoire et de ses citoyens, notre démarche a été marquée par une approche inclusive et participative. Nous avons initié des rencontres et des sondages avec une variété d'acteurs locaux (citoyens, associations, représentants politiques, institutions publiques, entreprises et travailleurs indépendants). Ces échanges nous ont permis de recueillir des témoignages précieux, d'identifier des opportunités et de comprendre les défis auxquels notre commune fait face.

Contribuez à l'aboutissement du projet !

Nous encourageons les flémallois à participer activement à la définition de notre projet en partageant leurs visions et leurs idées. Pour ce faire, nous vous invitons à remplir le sondage accessible via le QR code ci-joint ou en visitant notre page Facebook dédiée (La Fabrique de l'Emploi – Flémalle).
Votre contribution jouera un rôle essentiel dans la compréhension des besoins spécifiques de la commune, et ainsi, dans la conception d'initiatives adaptées et porteuses de sens.

De plus, en suivant notre page Facebook, vous resterez informés en temps réel sur les activités et les développements de notre association.

Nous partagerons régulièrement notre actualité, des événements et des témoignages liés à nos activités.
En nous rejoignant sur les réseaux sociaux, vous serez non seulement témoin des progrès de notre initiative, mais vous aurez également l'occasion de participer activement à la construction d'un avenir professionnel plus inclusif et solidaire pour tous les habitants de Flémalle.

Nous comptons sur l'implication et le soutien de tous pour faire de ce projet une réussite collective !



Dimanche 07 juillet

Entre deux châteaux historiques : de Chokier à Aigremont

La promenade, après une incursion dans la réserve naturelle Aux Roches, vous emmènera parmi de très beaux paysages à la découverte extérieure de deux châteaux de l'entité flémalloise. Au cours du trajet, nous ferons un détour par le vignoble du Clos Saint-Roch où une petite dégustation vous sera offerte. Ensuite, nous rejoindrons les châteaux d'Aigremont et de Chokier avant le retour à l'église de départ.

Départ : 13h30 devant l'église Saint-Marcellin, chaussée de Chokier

Durée : +- 4h - Distance : +- 8 km
P.A.F : 5 € incluant la dégustation offerte par l'Office du Tourisme de Flémalle
Guide : Michel O'Connor
Difficulté : au départ, montée assez raide, rocailleuse à certains endroits. Dénivelé : +/ 200 m. Bonnes chaussures et bâton de marche conseillés.
Nombre de places limité. Veuillez donc réserver via la billetterie en ligne sur https://www.flemalle.be ou directement à l'office du tourisme

Dimanche 14 juillet

Visite guidée XVIIIème au château d'Aigremont

Plongez dans l'univers du 18e s. au château d'Aigremont en compagnie d'une dame de cette époque... Elle vous fera les honneurs du château et nous fait découvrir la vie quotidienne des privilégiés : les toilettes, l'art de la table, les boissons exotiques de l'époque telles le cacao et le café. L'histoire du château, patrimoine exceptionnel de Wallonie, et son architecture seront bien entendu également évoqués. Vous découvrirez les peintures murales du hall d'honneur superbement restaurées.

Départ : 14h au château d'Aigremont, rue du Château d'Aigremont (Awirs). Parking aisé. Durée : +- 1h30
Guide : José-Anne Lenaers - P.A.F. : 7 €
Nombre de places limité. Veuillez donc réserver via la billetterie en ligne sur https://www.flemalle.be ou directement à l'office du tourisme

Samedi 20 juillet

Chokier, du passé au présent : tradition brassicole et viticole

Saviez-vous que le passé du village de Chokier décèle de nombreuses pépites ? Au 11è siècle, la majorité de la population était composée de viticulteurs et l'autre moitié de brasseurs, cuveliers, exploitants de pressoir, boulangers, quelques aubergistes... Par monts et par vaux, vous partirez sur les traces de ces brasseurs et vignerons et vous vous immergerez, au fil d'anecdotes et de coins insolites, dans ce passé et ce présent. Car, en pays de Liège, aujourd'hui, les activités autour de la vigne et du houblon ont explosé depuis ces cinq dernières années.

Départ : 14h devant l'Office du Tourisme, chaussée de Chokier 29
Durée : +- 2h - Distance : 4,6 km
P.A.F : 5 € (possibilité de dégustation de bières et vins locaux à l'issue de la balade et moyennant participation auprès de l'OT)
Guide : Philippe Hacherelle
Nombre de places limité. Réservation obligatoire via l'onglet billetterie du site internet : www.flemalle.be ou directement à notre office.

Dimanche 28 juillet

Randonnée canine

GRATUIT !

Nombre de places limité. Veuillez donc réserver via la billetterie en ligne sur https://www.flemalle.be ou directement à l'office du tourisme

Samedi 10 août

Retour vers le passé avec l'Abbé Boland : « Les Awirs autrefois »

Premier prêtre ouvrier, Charles Boland est né à Verviers en 1895 et est décédé en 1974. Revenu expressément pour cette visite, l'Abbé Boland en personne vous fera voyager dans le passé des Awirs. Au départ de l'église du village, il vous parlera de son histoire, des anciens charbonnages, fours à chaux, des alunières qui ont animé le village aux siècles passés. Le terril du Héna et son évacuation seront également évoqués avant de vous emmener vers un site protégé et exceptionnel où des traces des premiers hommes de l'Histoire ont été découvertes.

Départ : 14h, rue Abbé Boland devant l'église Saint-Etienne aux Awirs
Durée : 2h00 - P.A.F : 5 €
Guide : Michel Petit
Nombre de places limité. Veuillez donc réserver via la billetterie en ligne sur https://www.flemalle.be ou directement à l'office du tourisme

Dimanche 11 août

Visite guidée du village de Chokier

Charmant village dominé par son château, Chokier faisait partie du domaine de l'abbaye de Saint-Jacques à Liège. Ses demeures en pierre témoignent d'un passé florissant, nous découvrirons les activités qui en ont fait la richesse : la chaux, la pierre d'alun, les pipes, la vigne...Nous visiterons l'église du XVIIIe siècle réputée pour ses armoiries et son impressionnant sarcophage contenant le corps entier de Saint-Vincent d'Espagne... Le viticulteur Mr Godin nous y fera déguster son vin AOC Côtes de Sambre et Meuse.

Départ : 14h devant l'Office du Tourisme, Chaussée de Chokier 29
Durée : +- 2h
P.A.F. : 5 € (dégustation payante sur place)
Guide : José-Anne Lenaers
Nombre de places limité. Veuillez donc réserver via la billetterie en ligne sur https://www.flemalle.be ou directement à l'office du tourisme

Dimanche 18 août

Visite guidée XVIIIème au château d'Aigremont

Plongez dans l'univers du 18e s. au château d'Aigremont en compagnie d'une dame de cette époque... Elle vous fera les honneurs du château et nous fait découvrir la vie quotidienne des privilégiés. L'histoire du château, patrimoine exceptionnel de Wallonie, et son architecture seront bien entendu également évoqués. Vous découvrirez les peintures murales du hall d'honneur superbement restaurées.

Départ : 14h au château d'Aigremont, rue du Château d'Aigremont (Awirs). Parking aisé. Durée : +- 1h30
Guide : Anny Lecocq - P.A.F. : 7 €
Nombre de places limité. Veuillez donc réserver via la billetterie en ligne sur https://www.flemalle.be ou directement à l'office du tourisme

Dimanche 25 août

Randonnée canine

GRATUIT

Nombre de places limité. Veuillez donc réserver via la billetterie en ligne sur https://www.flemalle.be ou directement à l'office du tourisme

Retrouvez l'agenda complet sur www.flemalle.be





Le retour du bouillon de 11 heures !

L'interview de Marc D'Joos, Echevin de l'enseignement

Le Bouillon de 11 heures, c'est quoi ?
Ne soyez pas effrayé. Rassurez-vous, ce n'est pas le bouillon servi, en fin de vie, aux prisonniers, début XVII siècle, nous parlons ici du bouillon de nos grands-mères.
La Région wallonne a débloqué deux millions d'euros pour distribuer des collations saines aux 45.000 élèves dans 370 écoles maternelles et primaires situées dans des zones à indice socio-économiques faibles. En matière d'alimentation, l'école fondamentale a un rôle important à jouer auprès des enfants ; il s'agit avant tout de les sensibiliser à une alimentation saine et équilibrée. Dès lors, quoi de plus sain qu'un potage artisanal.

Comment vous est venu l'idée d'adhérer à ce projet?
Etant sur le terrain, j'ai malheureusement constaté que les mauvaises collations sont légions et très onéreuses, l'obésité est grandissante et malheureusement des familles ont vu leur pouvoir d'achat en baisse.

Concrètement, comment le projet s'articule-t-il pour nos écoliers ?
Un potage frais est offert aux enfants des écoles à encadrement différencié : Ramioul, Fontaine, Ivoz, Place-Vinck et XV Bonniers. Dans le futur, nous souhaiterions étendre ce projet à toutes les écoles.
Il est servi à 10 heures et est cuisiné avec des produits frais par l'ASBL « Echafaudage », une entreprise de formation située à Liège, avec des légumes bio ou cultivés sur sol vivant, locaux et de saison afin de garantir une qualité irréprochable. Cette délicieuce « potion magique » ne contient aucun produit nocif et est 100% végétale (sans bouillon, sans viande ni poisson, sans gluten ni crème, ...) afin de convenir à tous.
De plus, comme vous le savez, dans un bol de soupe, il y a des nutriments indispensables au bien-être et à la croissance des enfants. Minéraux, fibres et antioxydants. Tout cela est bénéfique pour l'apprentissage.
J'ajoute qu'outre l'impact nutritionnel, il y a aussi un impact Zéro déchet, projet aussi défendu par la commune. Le potage est sans emballage et les conteneurs isothermes et les gobelets sont réutilisables.

Nous faisons cette interview devant un bol de soupe. Est-il goûteux ?
Le petit Raphaël, la mine réjouie et la bouche ceinturée de rouge, répond avant l'Echevin « elle est trop bonne » !
Marc D'JOOS confirme en souriant.

Le programme CLE, pour une qualité optimale de l'accueil de l'enfance

Tous les 5 ans, en partenariat avec l'ONE, le Service Accueil Extrascolaire réalise un état des lieux de l'offre d'accueil et une analyse des besoins sur la Commune de Flémalle.

Dans un premier temps, il s'agit de répertorier tous les opérateurs d'accueil qui proposent des activités aux enfants de 2,5 à 12 ans et plus, durant leur temps libre. Les activités concernées sont autant les accueils extrascolaires, que les activités thématiques proposées à l'année (culturelles, artistiques, sportives, mouvements de jeunesse et autres), ainsi que les stages durant les vacances.
Dans un deuxième temps, afin decerner les besoins sur notre commune, nous devons récolter l'avis des personnes directement concernées par l'Accueil
Temps Libre:les parents, les enfants, mais aussi les professionnels de l'accueil.

Il est donc question de collecter un maximum d'avis sur ce qui est déjà proposé à Flémalle, ce qui devrait être amélioré, ou encore ce qu'il faudrait développer, en matière d'accueil. La concertation des acteurs locaux permet de structurer l'offre d'accueil.

Sur base des résultats de cette enquête, la Commission Communale de l'Accueil, (regroupant mandataires, directions d'école, associations de parents et opérateurs de l'accueil) devra alors définir de nouveaux objectifs et énoncer les pistes d'actions envisagées pour l'avenir, afin de répondre aux divers besoins. Il s'agit de l'élaboration du programme CLE (Coordination Locale pour l'Enfance), qui a pour finalité de veiller à la qualité de l'offre d'accueil proposée aux familles et au bien-être des enfants dans les diverses structures. Il est une feuille de route établie pour 5 années, qui fixe des objectifs prioritaires.
Recueillir l'avis des différents acteurs de l'Accueil Temps Libre est donc essentiel. Ceux-ci seront déterminants pour la suite !

Trois enquêtes sont en ligne !

1. **Questionnaire PARENTS** : Pour les parents flémallois ou dont les enfants fréquentent une école de la Commune.
2. **Questionnaire ENFANTS** : Pour les enfants flémallois de 2,5 ans à 12 ans.
3. **Questionnaire OPERATEURS DE L'ACCUEIL** : Pour toutes les structures, associations, organisations, qui proposent des activités thématiques (culturelles, artistiques, sportives, mouvements de jeunesse ou autres) ou encore des stages durant les vacances scolaires).

Nous vous invitons à y répondre dès que possible, au plus tard pour le 15 juillet 2024. N'hésitez pas à prendre contact avec le Service de l'Accueil Extrascolaire de Flémalle pour toute question ou besoin d'information supplémentaire.Info : valerie.bruschi@flemalle.be
Merci d'avance pour votre précieuse collaboration !

Attention, ça déménage !

Depuis février, pour le plus grand confort des écoliers, l'Atelier des Enfants Ramet a déménagé.

Les nouveaux locaux sont situés au sein de l'école communale de Ramioul, rue des Masuirs, 17.
Désormais, vos bambins seront accueillis tous les jours de la semaine, excepté les mercredis, de 15h30 à 17h00 pour l'aide aux devoirs et développer la créativité de vos enfants.



Infos : Valérie ZANGERLE,
Coordinatrice administrative et cheffe du service Enfance
04 235 11 32.



Flémalle, en route vers une Neutralité Carbone en 2050

Le Conseil communal a revu ses ambitions climatiques à la hausse ce 18 mars, en renouvelant son adhésion à la Convention des Maires pour respecter les nouveaux objectifs européens de réduction des émissions de gaz à effet de serre :
- 55% en 2030 sur son territoire et atteindre la neutralité carbone en 2050.

Qu'est-ce que la Convention des Maires ?

La Convention des Maires est une initiative européenne qui regroupe les collectivités locales et régionales qui souhaitent lutter contre le changement climatique et mettre en œuvre des politiques énergétiques durables. Sur base d'engagement volontaire, les communes s'engagent à mettre en œuvre leur « PAEDC » ou Plan d'Actions pour l'Energie Durable et le Climat.

La commune dispose déjà, depuis 2020, d'un « PLAN CLIMAT », un ensemble d'actions dansles deux piliers du changement climatique, l'atténuation et l'adaptation. Ce plan d'action a évolué au cours des ans pour répondre aux ambitions climatiques européennes toujours plus ambitieuses. Ainsi, nous sommes passé d'un objectif de réduction des émissions de CO2 de -20% à -55% en 2030 !

Concrètement, dans quels types d'actions la commune de Flémalle s'engage-t-elle ?

- **LOGEMENT** : PRIMES et sensibilisation à la rénovation énergétique ; partenariat avec le Pôle Habitat pour un accompagnement gratuit dans toutes démarches de travaux, ACHATS GROUPES d'énergie verte, ...
- **MOBILITE** : bornes de rechargement pour vélos et voitures électriques, PRIMES à l'achat de vélo électrique, aménagements de cheminements cyclables, ...
- **BIODIVERSITE** : participation active à l'objectif wallon de plantation « YES WE PLANT », ...
- **BÂTIMENTS COMMUNAUX et ECOLES** : rénovations énergétiques, installations photovoltaïques, gestion durable des déchets, ...
- Pour consulter le Plan d'Action complet (Plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat - PAE- [illegible] la [illegible] se d [illegible]

Cette mission est actuellement menée au sein de l'Echevinat de l'Energie, en partenariat avec la Province de Liège et la Wallonie.



Que propose la Plateforme ?

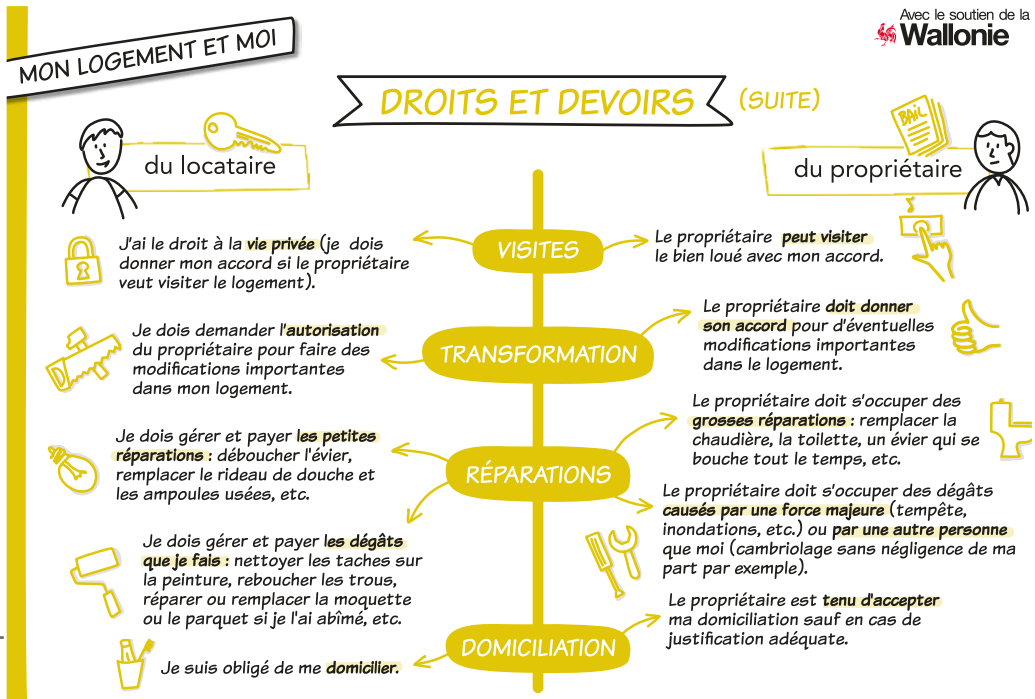
Le Pôle Habitat Energie propose un accompagnement INDIVIDUEL pour tous les Sérésiens et Flémallois qui désirent améliorer l'efficacité énergétique et le confort de leur logement.

L'accompagnement inclut notamment :

- Une analyse énergétique globale du bâtiment avec des propositions concrètes d'amélioration
- Une évaluation des économies d'énergie possibles
- Une estimation du coût des travaux et des primes proposées par la Wallonie
- Des pistes de financement
- La mise en contact avec des entreprises partenaires
- Une aide administrative et technique tout au long de votre projet

04 236 03 50 - polehabitat@seraing.be
Rue Cockerill 42/1, 4100 Seraing
PoleHabitatEnergieSeraing

Web : https://www.flemalle.be/
facebook : Maison de l'Energie et du Logement - Flémalle



Sept nouvelles installations solaires photovoltaïques pour plus d'autonomie énergétique



Depuis fin décembre 2023, les sept nouvelles installations sont pleinement actives et fonctionnelles.
Elles doivent permettre d'économiser environ 90 000 kWh par an, ce qui ne représente pas loin de 30 000 euros d'économie annuelle.
On espère que le soleil sera bien présent les prochains mois, permettant ainsi de continuer à diminuer la dépendance énergétique de la commune de Flémalle.













École de Ramet - La fin des travaux



Les élèves et les enseignants de l'école de Ramet pourront bientôt profiter d'un bâtiment modernisé et très performant au niveau énergétique. En effet, les travaux seront terminés cet été et la rentrée scolaire de septembre pourra avoir lieu dans les nouvelles grandes classes de l'école.
Pour rappel, les travaux suivant ont été réalisés : isolation et rénovation de toiture, remplacement des châssis, rénovation de façade et isolation des murs, mise en conformité électrique, nouveaux revêtements de sols, murs et plafonds et nouveaux sanitaires.

Ecole amie des animaux

Projet de sensibilisation au Bien-être animal dans les écoles flémalloises

Après une animation test très positive effectuée à l'école Reine Marie Braeken en juin 2023, la cellule du Bien-être animal, en collaboration avec l'Echevinat de l'Enseignement, a lancé le projet **« Ecole amie des animaux »** dans les écoles flémalloises pour l'année scolaire 2023-2024.

Un projet visant à sensibiliser les élèves de 4ème primaire au Bien-être animal et au respect du vivant à travers un travail de réflexion et de recherche mené avec leurs professeurs de Philosophie et Citoyenneté.

Lors de cette 1ère édition, les élèves ont dû exploiter le thème « Qu'est-ce que le bien-être animal ? Comment puis-je l'améliorer chez moi ? Dans ma commune ? » et présenter le résultat à travers la réalisation d'un panneau pédagogique.

Le 10 avril, lors d'une soirée au Centre culturel, c'est le projet de l'école Notre-Dame qui a été le plus apprécié par le jury composé de l'échevin du Bien-être animal, de l'échevin de l'Enseignement et de la Bourgmestre notamment. Il a été récompensé par une plaque « Ecole amie des animaux » qui pourra être apposée sur la façade de l'établissement lauréat.





Le merveilleux travail réalisé par ces élèves et leurs professeurs sera exposé à la salle André Cools lors du salon du Bien-être animal du samedi 6 juillet 2024.
Cet évènement est l'occasion parfaite pour valoriser l'investissement des enfants dans un projet qui, nous l'espérons, aura un impact positif et durable sur leur vie d'adulte.



3ème salon du Bien-être animal

Edition 2024

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 6 juillet, de 10h à 17h, à la salle André Cools pour le salon du Bien-être animal.

Soixante exposants, des ateliers participatifs, des conférences,



des animations, des goodies, des cadeaux, une photographe animalière,... un évènement totalement gratuit à ne surtout pas manquer !

Rejoignez-nous pour une journée formidable sous le signe de l'amour des animaux... Les vôtres sont admis bien sûr !

Ne ratez rien des informations sur cet évènement en suivant la page facebook du service :

Bien-être animal-Flémalle !

Nos voisines, les abeilles

Les beaux jours sont synonymes de retour des abeilles et autres pollinisateurs ! Ces insectes jouent un rôle crucial pour la survie des êtres vivants... Grâce au pollen qu'ils récoltent et transportent de fleur en fleur, les insectes pollinisateurs permettent aux plantes de se reproduire. S'il n'y a pas de pollinisation, il n'y a pas de fruit et par conséquent pas de graine ! Près de 3/4 des plantes qui produisent 90% de la nourriture mondiale ont besoin des pollinisateurs pour produire celle-ci ! (Données du programme de l'environnement des Nations Unies. Autant dire que sans eux, la sécurité alimentaire mondiale serait directement mise à mal!

Si nous connaissons principalement l'abeille mellifère, pour le délicieux miel qu'elle produit ainsi qu'une série d'autres dérivés de la ruche, quantité d'autres insectes pollinisateurs existent à l'état sauvage dans la nature : le bourdon, l'abeille solitaire, le syrphe, les papillons, les guêpes, les coléoptères ; etc.

Ces insectes voient depuis plusieurs années leurs nombre et leur diversité diminuer, en cause notamment, l'utilisation de pesticides qui déciment les populations ; le déclin de leur habitat et de la disponibilité en nourriture (plantes et arbres mellifères). Concernant les abeilles mellifères, le déclin des colonies s'explique également par la présence d'un parasite au sein des ruches, le varroa, ou encore par l'action du frelon asiatique, espèce invasive arrivée sur le territoire européen en 2004, qui est un redoutable prédateur pour les colonies d'abeilles.

Chaque citoyen peut contribuer à la survie des abeilles et des insectes pollinisateurs ! Comment ? En mettant à disposition des sources de nourriture par la plantation de pelouses fleuries, l'aménagement de jardinières de fleurs ou encore la plantation d'arbres et arbustes mellifères. La présence de petits points d'eau au jardin (récipient peu profond et rempli d'eau en permanence, avec un peu de sel) leur sera bénéfique également ou encore, la présence de tas de bois mort ou anfractuosités dans les murs leur serviront de gîte.

Vivre en bon voisinage avec les abeilles...

Les abeilles mellifères provoquent des piqures douloureuses et certaines personnes peuvent développer des allergies au venin d'abeille. Néanmoins, elles sont rarement agressives et ne piquent pas par plaisir, uniquement lorsqu'elles se sentent menacées, effrayées, pour défendre la colonie ou lorsque les ressources en nourriture se font rares. Certains facteurs peuvent néanmoins influencer leur comportement de défense : une météo venteuse et orageuse ; les vêtements de couleur vive ; les parfums et odeurs fortes ; les vibrations des tondeuses à gazon ou autre outil de jardin sonore...

Par ailleurs, les points d'eau attirent fortement les abeilles. Une attention particulière est de mise lorsqu'on marche pied nu à proximité d'une piscine, d'un étang ou autre plan d'eau. De manière générale, en présence d'abeilles ou autre insecte pollinisateur, éviter tout mouvement brusque qui augmente leur état d'alerte !

Que faire en cas de localisation d'un essaim d'abeilles sur votre propriété ?

Vous l'aurez compris, les essaims d'abeilles sont précieux ! Il faut absolument éviter leur destruction. Assurez-vous tout d'abord qu'il s'agisse bien d'abeilles (pas de guêpes ni de frelons). Contactez ensuite un apiculteur local qui viendra déloger l'essaim, en fonction de son accessibilité.

Et qu'en est-il du frelon asiatique ? Le frelon asiatique est une espèce invasive, au contraire de son cousin, le frelon européen. Le frelon asiatique mesure jusqu'à 3 cm. On le distingue du frelon européen car il est un peu plus petit et plus foncé que ce dernier.

Que pouvez-vous faire pour contribuer à la lutte contre l de cette espèce ?

En cas de localisation d'un frelon asiatique, la première chose est de le signaler sur le portail wallon dédié http://biodiversite.wallonie.be (rubrique « invasives » - « encodage des observations »).

Une photo pour vérifier l'observation est idéalement nécessaire. En cas de localisation d'un nid, vu la dangerosité, il est impératif de faire appel à une personne spécialisée. Une liste d'apiculteurs formés et agréés par la Région Wallonne pour la destruction des nids est disponible en ligne sur ce même portail « biodiversité ».



Une collaboration des citoyens permettra une lutte plus efficace pour réduire la présence du Frelon asiatique sur notre territoire.

A Flémalle, une mise à jour de l'inventaire de l'activité apicole est actuellement effectuée par le service environnement de la commune.
Vous êtes apiculteur.trice à Flémalle ? Prenez-contact avec le service environnement de la commune de Flémalle (environnement@flemalle.be ; 04/234 88 69).

Données du programme de l'environnement des Nations Unies .

Bilan du Grand nettoyage de printemps

Le« Grand Nettoyage de Printemps » fêtait ses 10 ans cette année ! Nos espaces publics ont une fois de plus retrouvé meilleure mine, débarrassés des déchets sauvages, avec l'aide de vous tous. Dans notre commune, 33 équipes se sont mobiliséesdu 21 au 24 mars derniers, pour un total d'environ 1000 participants, dans les entités des Awirs, Cahottes, Ivoz-Ramet, Flémalle-Haute et Flémalle-Grande.

Nous remercions tout particulièrement les élèves des écoles communales Jean Beulers, Cité Beulers, Jean-Marie Léonard, Houlbouse, Reine-Marie Braeken, Saint Jean Baptiste, Notre Dame, l'Athénée Guy Lang, L'envol. Mais aussi l'Office du Tourisme, le patro mixte des Awirs et les asbl Entre Voisins, La Chevalerie...., et tous les citoyens qui ont participé en famille ainsi que l'Ecoteamdu personnel communal.



Bilan GNP Flémalle : 243 sacs collectés, plus ou moins moitié PMC et moitié ordures brutes, soit environ 1 tonne de déchets sauvages plus ½ tonne d'encombrants... Avec du bois, du fer, des pneus, des électros...

Remercions encore l'équipe des ouvriers du service des Travaux communaux dont c'est le travail quotidien, toute l'année ! Grâce aux efforts de chacun, le volume global de déchets collectés diminue chaque année. Un bel exemple à suivre le reste de l'année : utilisation des poubelles sélectives, visites aux recyparcs, etc. De nombreux déchets sont valorisables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être recyclés et connaître une seconde vie et c'est tout bénéfice pour la nature !

L'Agence de Développement local de Flémalle, guichet unique pour les porteurs de projets et indépendants flémallois

Vous souhaitez vous lancer comme indépendant ? Vous recherchez un local commercial ?
Vous souhaitez être tenu au courant des activités organisées pour les indépendants ou simplement réseauter ?
L'Adl de Flémalle vous accueille sur rendez-vous à l'E-Pôle (rue Vieille Fosse 1 à 4400 Flémalle).

Quelles sont les missions de l'Adl ?

- Accompagnement : ateliers commerçants, primes, espaces libres, travaux publics, ...
- Attractivité : fêtes de fin d'année, concours, le P'tit Marché de Flémalle, ...
- Promotion : les articles promotionnels « Flémalle créative », la page Facebook de l'Adl, le Guide gourmand, le Répertoire économique, le Chéquier flémallois, Chèques-commerces, ...
- Réseautage : Apéro des indépendants, Cercle Economique de Flémalle, Associations de commerçants, ...

Contact : 04/267 60 16 ou 04/267 60 17 - adl@flemalle.be ou par Messenger.

NOUVELLES ACTIVITES ECONOMIQUES

ANNETTE ALOE ARCHITECTE D'INTERIEUR
Rue du Bois Garguenne 37
0495 90 14 24
aloe.architecture@outlook.com
www.aloearchitecture.com
- Architecte d'intérieur.

MELLALIA
Rue E.Tiyou 19
0492 04 19 05
- Salon de thé, vente et dégustation de pain et spécialités marocaines. Petits-déjeuners.



LUDO'PIC INFI
Rue des Awirs 249
0499 88 62 81
ludopic.infi@gmail.com
- Infirmier à domicile.

L'OLI FRITE'S
Rue Jean-Louis Adam 123A
0491 45 68 93
www.shop.lolifrites.be
info@olibeauty.be
- Friterie : burgers, boulets, sauces lapin, tartare et Aïoli "maison".

OCTAVE
Place Emile Vinck 1/7
0492 10 49 79
samuel@octave-agency.be
www.octave-agency.be
Agence de marketing digital spécialisée en référencement sur Google.

J7D-SOLUTIONS
Rue en Brégotte 131
0471 68 75 19
j7dsolutions@gmail.com
- Service d'électricité générale et dépannage.

L'ACTUEL (reprise)
Place François Gérard 2
0497 14 91 91
Café bar et petite restauration.

MONIQUE FORTEMPS COUTURE
Rue Harkay 173/011
0495 70 88 95
monique.fortemps@gmail.com
- Couture : sac en tissu, foulard, écharpe, lingette réutilisable, plusieurs choses en tissu.

ATELIER MS
Chemin du Château3
0474 35 30 77
mazzier.salome@outlook.com
www.atelier-ms.be
- Architecte d'intérieur.

TYPE O GRAPHIC'S
Rue de la Centenaire 29
0496 84 25 06
joannes.gregory@gmail.com
- Graphisme général.

SEVADA (reprise)
Place de la Liberté, 88
0496 12 52 99
ainseurmichel@hotmail.com
Café - jeux de hasard.

FLORIO KINE
Les Bocages 32
0499 40 56 23
Cabinet de kinésithérapie.

LA PAUSE PARFAITE
Rue de Flémalle-Grande7
04 253 36 69
- Sandwicherie, petit-déjeuner, soupe, panini, salade.

LAFFUT JARDINIER
Rue Sart d'Avette 68
0497 66 84 64
luckas.laffut@gmail.com
Aménagement extérieur. Projet dans votre jardin de la création à l'entretien.

BOULANGERIE FRANCOIS
Grand 'Route 76
04 233 63 94 et 0470 11 60 53
olyfranco@gmail.com
- Boulangerie pâtisserie artisanale.

OD JARDINS
Route de Souxhon 346
0497 54 27 30
odamoiseau@gmail.com
- Entretien de vos jardins.

MOVE YOUR BODY
0495 35 22 17
info@mybcoach.be
www.mybcoach.be
- Coaching sportif personnalisé.

NAOMI COSTA PSYCHOLOGUE
Avenue de la Chapelle 36
0496103906
naomicosta1009@gmail.com
- Psychologue clinicienne spécialisée dans le domaine de l'enfance et de l'adolescence (reçoit aussi des adultes).

MARIE PAULE FLORKIN
Rue François Begon 28
0491075895
florkinmariepaule@outlook.com
Secrétariat – aide aux entreprises. Conseils juridiques

LET'S CLEAN
Rue Max Buset, 88
0497 63 04 12
Info@letsclean.be
www.letsclean.be
- Entreprise de nettoyage de tissus d'intérieur et d'ameublement.

LOGISTIMPROVE SCOMM
Les Bocages, 54
0474 21 74 35
contact@logistimprove.be
www.logistimprove.be
- LogistImprove met au service des PME et TPE un accompagnement dans leurs stratégies de gestion des stocks, des commandes et des flux de matières.

LA P'TITE BOUTIQUE D'ISA
Rue Boulboule, 8
0497 77 53 13
isabelf3@hotmail.com
- Vente de bougies, bijoux, sacs et accessoires divers. Vente en ligne et petite boutique physique.

Activités valablement enregistrées auprès de l'Adl de novembre 2023 à février 2024.

L'Agence de développement local relaie **gratuitement** l'actualité économique de la commune de Flémalle sur les réseaux sociaux.

Vous ouvrez un commerce ou démarrez une nouvelle entreprise sur le territoire flémallois ?
Vous souhaitez apparaître sur la page Facebook de l'Adl afin d'assurer votre visibilité ?
N'hésitez pas à nous contacter par téléphone (04/267.60.16), par mail (adl@flemalle.be) ou directement via Messenger.





Le P'tit Marché de Flémalle

La saison 2024 est lancée !

Producteurs, artisans, commerçants locaux et jardin d'enfants sont de retour depuis le 5 avril sur l'esplanade en face de l'athénée Guy Lang.

Le P'tit Marché de Flémalle, ce sont :

- Des échoppes alimentaires : fruits et légumes, pain, huile et vinaigre, épices, vin, poulet rôtis et une sélection de produits issus de producteurs locaux.
- Des artisans locaux : savons, déco, bijoux, articles de couture, articles pour animaux, ...
- Des produits de bouche : gaufres de Liège, saucissons, massepain, chaussons salés, glaces, snacksasiatiques, italiens et marocains, ...
- Le p'tit bar de l'association des commerçants pour un moment de convivialité.
- Le jardin d'enfants (gratuit) : châteaux gonflables, grimage, jeux en bois et l'heure du conte à la bibliothèque communale.

Comme l'année dernière, la participation des commerçants flémallois est à souligner. Encore une fois, les indépendants de Flémalle nous prouvent leur envie de s'investir dans l'attractivité de leur commune.

Rendez-vous les vendredis 5 juillet, 2 août, 6 septembre et 4 octobre de 15 à 20h.

Vous souhaitez participer au P'tit Marché ?
Nous sommes principalement à la recherche d'ambulants alimentaires : pains, poissons, viandes et charcuterie, fromage, … . Les artisans et les commerçants flémallois sont également les bienvenus.
Infos : 04267 60 17 ou adl@flemalle.be



Retour sur les événements de réseautage

Le Cercle économique de Flémalle

Le 29 novembre, plus de 80 indépendants locaux ont participé au Cercle économique de Flémalle au restaurant le Vieux Souxhon. Le succès de cette action de réseautage ne se dément pas au fil des années, illustrant le dynamisme du tissu économiquelocal.

Au programme de cette 6e édition: la présentation de la « Fabrique de l'emploi à Flémalle », projet sélectionné dans le cadre de l'appel à projets wallon « Territoire zéro chômeur de longue durée », réseautage et dégustation du menu proposé par le restaurant. Le Cercle économique de Flémalle a pour mission de réunir tous les indépendants de Flémalle et des environs, petits ou grands, autour d'une thématique utile à leurs activités : les pensions, le code des sociétés, la protection informatique, ...
Soucieux d'allier l'utile à l'agréable, ces événements ont lieu sous forme d'After Work. Il est itinérant et se déplace dans une entreprise, un commerce, un restaurant, ... ou tout autre endroit de la commune qui offre de l'accueillir.

Vous êtes indépendant à Flémalle et vous souhaitez réseauter et vous faire connaitre ? Rejoignez le Cercle économique lors de ces évènements.
Le Cercle économique de Flémalle est à la recherche d'orateurs et de lieux pouvant l'accueillir durant ses réunions. Votre avantage ? Vous faire connaître et participer à la dynamique de réseautage des indépendants de Flémalle. N'hésitez pas contacter l'ADL

L'Apéro des Indépendants

Le 29 janvier avait lieu l'incontournable Apéro des Indépendants, réunissant pas moins de 140 acteurs économiques flémallois. L'occasion pour le Collège communal de remettre ses bons vœux ainsi que la cagnotte, 1.800€ de lots offerts par l'Adl et les Commerçants, à la grande gagnante du concours de Noël de Flémalle.

Cette année encore, la réception était organisée en collaborationavec une quinzaine d'indépendants locaux voulants'impliquer dans l'événement en proposant,gratuitement ou à prix démocratiques, leurs produits et services.

Nous remercions chaleureusement les commerçants qui ont contribués à cet Apéro : le Spar d'Ivoz-Ramet, Le Vieux Souxhon, Casa di Mama, La Folle envie, la Mammina, Les Fernandises de Mimie, Alital, Avina, TG Vins, Chez Ju, le brasseur David Danse, Mister Greg, Bougie Select et la Maison du Peuple.







De la vie à l'**Espace Public Numérique** (EPN) de Flémalle

Soren Kierkegaard (né le 5 mai 1813 et mort le 11 novembre 1855 à Copenhague, est un théologien, philosophe, écrivain et poète danois) a déclaré : «La vie a ses propres forces cachées que vous ne pourrez découvrir qu'en vivant».
C'est précisément ce qui anime l'EPN de Flémalle, renforcé par le projet e-inclusion for Belgium lancé en 2022, visant à réduire, voire éliminer, la fracture numérique parmi la population belge. Ce projet se déploie à travers trois axes principaux : réduire les inégalités d'accès aux technologies, aux compétences, et à l'utilisation des services numériques. Ainsi, chaque EPN s'engage à accueillir, identifier, orienter, accompagner et suivre son public dans cet objectif.

Depuis 2007, l'EPN de Flémalle a su associer cette mission à l'essence même de la vie à Flémalle : un esprit de partage des pratiques, des savoirs et des publics. Lors des permanences, les visiteurs exposent leurs problèmes et reçoivent l'aide des animateurs pour les résoudre. Par exemple, Frédérique (nom fictif) a découvert l'EPN en cherchant de l'aide pour connecter sa carte d'identité au site du Ministère des Finances. Accompagnée par un animateur attentif, elle a résolu son problème tout en apprenant. Enthousiasmée par cette expérience, elle est revenue régulièrement pour approfondir ses connaissances. Ainsi, l'EPN est devenu un lieu de convivialité où les gens se retrouvent pour partager des moments d'entraide et de bienveillance.

Ouvert 20 heures par semaine, l'EPN offre à tous, quels que soient leur âge, leur origine ou leur situation, l'opportunité de s'initier au numérique. Des permanences individuelles et des animations sont proposées pour répondre aux besoins de chacun. Les thèmes abordés incluent la sécurité en ligne, la découverte des réseaux sociaux et l'utilisation de services sécurisés tels que Its'me, CSAM.
Un accompagnateur est disponible pour offrir un accueil chaleureux, favoriser les échanges et proposer des solutions avec empathie, en respectant les valeurs et le rythme de chacun. Les retours des visiteurs témoignent de l'appréciation pour l'ambiance et l'entraide :« C'est avec plaisir que nous venons le lundi »,« l'accompagnement se fait dans l'entraide », ou encore« j'y ai fait des belles rencontres et me réjouis de venir le lundimatin ». D'après d'autres témoignages recueillis, «Les formateurs sont à l'écoute de mes problèmes », «les animateurs sont gentils et les bâtiments sont propres » . (Enquête de satisfaction réalisée le 12 Mars 2024 à l'EPN).

Le projet « Appui numérique pour tous » de Flémalle soutient également les travailleurs sociaux en partageant des astuces et des conseils chaque mois. Ainsi, l'EPN constitue un cadre de découvertes, contribuant au bonheur et à l'épanouissement de toute la population flémalloise.

Voici, par exemple, une astuce liée au numérique vous permettant de préserver la batterie de vos appareils :
Les batteries de nos appareils ont souvent du mal à tenir une journée complète sans être à plat et avec le temps, leur capacité peut baisser plus ou moins fortement. Voici quelques astuces pour éviter que cela arrive trop vite, à une époque où nos smartphones sont devenus indispensables à nos vies et où nous n'avons pas envie de dépenser beaucoup d'argent dans une nouvelle batterie, voire un nouveau smartphone.

1. Éviter de laisser son portable branché toute la nuit Si vous chargez votre portable à 100% et le maintenez à 100% durant toute la nuit, cela va avoir un effet négatif sur son vieillissement. Les chargeurs modernes coupent automatiquement l'alimentation dès que la batterie atteint les 100%, mais reprennent dès qu'ils détectent la moindre décharge. Ceux-ci continuent alors d'alimenter le smartphone. Cette alternance entre mini-charges et mini-coupures risque d'altérer l'autonomie de la batterie à long terme. Certains smartphones ont une option de sauvegarde de la batterie qui peut ralentir le chargement de celle-ci pour arriver à 100% au réveil si vous le chargez la nuit, ou encore de limiter la recharge à 80%. Sachez que cette option doit être configurée, car elle n'est pas activée par défaut.
2. Maintenir la batterie chargée entre 20 % et 80 %. Il est conseillé d'appliquer la règle « 20-80 », soit maintenir en permanence la batterie chargée entre 20% et 80%. Il ne faut donc pas attendre que le téléphone soit totalement à plat pour le recharger, ni le charger à 100% ! Contrairement aux anciennes batteries au nickel, les batteries au lithium supportent mieux les cycles courts, avec plusieurs recharges régulières. De la même manière, lorsque l'on range son téléphone au placard pour un long moment, il vaut mieux le stocker avec une batterie chargée à 60% puis éteindre l'appareil.
3. Préserver la batterie des températures extrêmes. La batterie de notre téléphone n'apprécie pas les températures basses de l'hiver. Elle fonctionne par une réaction chimique qui crée un flux d'électrons. Plus il fait froid, plus cette réaction est lente. Le froid entraîne aussi une augmentation de la résistance et donc une diminution de la tension. Résultat: le portable estime que la batterie est déchargée et risque de s'éteindre. La batterie n'aime pas non plus les fortes chaleurs. Il ne faut donc surtout pas oublier son téléphone, au milieu de l'été, dans une voiture en plein soleil car ça peut être très dangereux, la batterie peut exploser. Il ne faut jamais exposer le téléphone à plus de 50 °C.

Espace Public numérique

E-Pôle, rue de la Vieille fosse - 4400 Flémalle
04 267 60 10 - e-inclusion : 0498 93 67 95

Ouvert le lundi et le mardi de 9h à 12h30, le mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30, le jeudi de 13h à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h.

Financé par l'Union européenne NextGenerationEU

Retour sur la première séance d'information et d'échange à destination des proches des consommateurs organisée par le GAPpp

Le GAPpp (Gestion Autonomie Prévention des produits psychotropes) a organisé sa première séance d'information et d'échange à destination des proches des consommateurs le 23 février 2024.
Pour rappel, dans le cadre du programme stratégique transversal (PST) 2020-2024 du CPAS de Flémalle, le GAPpp a été sollicité pour développer un Plan Territorial « Alcool » intégré.



Via cette séance, le service a souhaité axer son action vers un autre public que celui des consommateurs à savoir l'entourage impacté par l'alcoolisme.



L'idée à long terme serait de soutenir la mise en place d'un groupe « proches » afin de réfléchir, construire et porter ensemble des projets visibles d'intérêts collectifs.
Participation, échanges de vécu et partage d'espoir furent les maîtres mots de cette animation.



Le GAPpp vous rappelle l'existence du groupe de parole et de soutien « **A Ta Santé** ».

Le service reste disponible pour répondre à vos interrogations et vous accueillir.



N'hésitez pas à rejoindre notre communauté via le QR code !

Besoin d'un coup de main ?

Le printemps est une période d'effervescence pour le jardin.

Avez-vous besoin d'un coup de main pour bêcher, désherber, tondre la pelouse, tailler une haie, effectuer vos semis, faire le rempotage de vos plantes ou l'agencement de vos jardinières, installer ou repeindre une barrière, réaliser un bac à compost ou un potager en carré ... ?

L'Agence Locale pour l'Emploi de Flémalle peut vous aider pour 5,95 € de l'heure.
Elle poursuit un DOUBLE objectif :
elle vous dépanne pour des petits boulots sur Flémalle afin d'améliorer le cadre de vie et le bien-être des habitants : jardinage, bricolage, accompagnement de personnes (enfants, personnes âgées, convalescents), aide administrative, aide pour des évènements (baptême, mariage, communion, anniversaire, ...), aide aux asbl, ainsi que d'autres activités.
et elle soutient et motive les demandeurs d'emploi en vue de faciliter leur insertion socioprofessionnelle (formation, mise en réseau, coaching, ...)

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ou à prendre rendez-vous par téléphone.
Personne de contact : William Maes (collaborateur ALE)

Adresse : E-Pôle, Rue de la Vieille Fosse 1, 4400 Flémalle
(accès par le parking Tubemeuse ou par la rue Vieille Fosse)
04/267 60 21 ou 0476/99 75 79 (de 8h30 à 12h et de 13h00 à 16h)
ale.flemalle@gmail.com

STAGE À L'E-POLE





Mérites sportifs 2022-2023

La commune de Flémalle a célébré avec éclat son engagement envers le sport de la cérémonie du Mérite Sportif, qui s'est tenue le 29 mars dernier.
Avec vingt-deux nominés, l'événement a été le théâtre de la reconnaissance des talents et de des performances remarquables qui ont marqué l'année écoulée.

Cinq Mérites sportifs ont été décernés, mettant en lumière l'excellence et la détermination des athlètes de la région.

Le prix du Mérite 2022-2023 a été attribué à Nouria Kondi pour le kick boxing. Le Mérite Espoir revient à Nicolas Scheppers pour le tir. C'est la toute jeune Elhya Vandevelde qui se voit récompensée du Mérite Coup de cœur pour le karaté.

Chaque distinction souligne bien la diversité des disciplines et l'engagement de chacun.

Parmi les moments forts de la soirée, les Mérites honorifiques ont été décernés à Dario Sangalli et Giusseppe Torressi, plus affectueusement appelé «Pepino»,tous deux malheureusement décédés. Leur héritage sportif et leur impact dans la communauté restent gravés dans les mémoires, rappelant l'importance de rendre hommage à ceux qui ont marqué le paysage sportif local.

Dans un discours vibrant, les félicitations les plus chaleureuses ont été adressées à tous les lauréats, lauréates, nominés, nominées pour leur dévouement et leurs réalisations exceptionnelles.

Cette soirée a symbolisé l'équilibre délicat entre le talent naturel, le travail acharné et la reconnaissance bien méritée, témoignant de la richesse du vivier sportif de Flémalle.

"Ensemble, continuons à encourager et à soutenir nos athlètes dans leur quête d'excellence, en cultivant un esprit de compétitions sain et en célébrant les valeurs du sport qui nous unissent en tant que communauté" a souligné, dans son discours, l'échevin des Sports et président du Centre Sportif Local, Fabian Pavone. "J*e tiens à remercier les personnes qui, dans l'ombre, ont contribué à l'organisation de cet événement de grande envergure à savoir, le conseil d'administration et les agents du Centre Sportif Local, les agents de la régie de quartier ainsi que les stagiaires de Perspective et Développement, sans oublier Lfm et le présentateur Jean- pierre Daltain".*



Elhya Van de Velde commence le karaté à l'âge de 9 ans. Après 3 mois d'entraînements intensifs, elle a l'opportunité de participer au championnat du monde de karaté se déroulant en Roumanie. Elle reviendra 4eme mondiale et rate de peu le podium pour le 0.10 de point.
Ce qui l'emmènera à s'inscrire au club le Champion's Club ayant pour sensei Junior Lefebvre, ou elle multiplie entraînements, stages, cours privés ainsi que les compétitions nationales et internationales, ou elle brille régulièrement les week-ends. Après 2 ans, Elhya s'entraîne tous les jours à Jupille et suit avec brio un parcours scolaire normal. Elle est actuellement en 6eme primaire à l'école Saint-Jean-Baptiste de Flémalle Grande, la directrice est d'ailleurs une grande fan et est très ouverte, nous tenons à la remercier par ailleurs...
Le 12 novembre 2023, lors du championnat de Belgique de karaté, Elhya s'est défaite de ses plus grandes rivales et est montée sur la plus haute marche du podium, elle a été doublement médaillée d'or en kata et kumite.
Gageons qu'elle ne va pas s'arrêter en si bon chemin et que d'autres médailles viendront encore garnir sa vitrine pour le plus grand plaisir de ses parents et d'elle même surtout! Et toute cette belle histoire grâce à son sensei Junior Lefebvre et surtout à son papa Sebasthien Van de Velde qui la suit partout !

Les Noces célébrées à Flémalle

Cérémonie du 9 décembre 2023

Brillant (65 ans)



Richard GRAINDORGE & Joséphine QUETTIER
Henri DUMONT & Suzanne FOLIE

Or (50 ans)



Jean-Marie FIRQUET & Christine VITRE
Sergio PIAZZA & Colette LIKIN
Antonino PONENTE & Elvira SCIASCIA
Christian DELGOMBE & Corine FIEVEZ
Roger PARENT & Maria LUCENTE



Vincenzo PATERNICO & Concetta AUGERI
Gilbert BLEUS & Yvette BOURGUIGNON
Salvatore MIGLIORE & Rosa PICILLO
Pietro VARAGONE & Lina PIOVESAN

Noces à domicile - décembre

Brillant (65 ans)

Emanuele ARRISICO & Maria MICELI

Diamant (60 ans)



Jean-François DAEMEN & Nicole DETRE

ainsi que Noël GUDELJ & Monique DEBRIE

Cérémonie du 9 mars 2024

Diamant (60 ans)



Pierre DOURT & Solange DELVAUX
Sulejman HAMIDOVIC & Ajsa KULIC

Or (50 ans)



Christian RENARD & Bernadette PETERS
Abd el Kader ASGUAH & Michèle CROSSET
Marcel FURNEMONT & Léa PAGNOUL
Roger LENAERTS & Suzanne DUBUISSON

Noces à domicile - Mars

Brillant (65 ans)



Albert GABRIEL & Luigia Battiston

60 ans domicile



Jules GHEURY & Raymonde WATHELET

Or (50 ans)

Or (50 ans) Henri PLATTAF & Yvette LIGOT

Notre centenaire



Charlier Aline



Conseil Communal Consultatif des Aînés

Pour tous nos aînés :

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés de Flémalle a tenté durant ce premier trimestre de répondre aux diverses remarques que nos aînés nous ont transmises concernant la sécurité, la mobilité et la propreté des rues de la commune. Nous avons pour ce faire requis la collaboration précieuse des divers services techniques de la commune et avons pu apprécier leur diligence à résoudre ou étudier les problèmes soumis.

Dès janvier nous avons demandé à la Bourgmestre d'insister sur le manque de liaisons utiles des TEC lors de la conférence des bourgmestres car cela met en péril les déplacements des séniors et contribue à leur isolement. Nous avons collaboré avec plaisir et entrain à la journée « Printemps des Aînés » organisée par l'échevine des aînés Mme Joiret. Nous restons d'ailleurs attentifs au projet d'un « guichet des aînés » qu'elle souhaite créer à la commune.
Pour la suite de cette mandature nous allons nous pencher sur 2 problèmes, d'importance inégale mais souvent relevés. A savoir d'une part revoir pour l'actualiser le répertoire des associations e, clubs et de toutes les activités existant sur Flémalle, et d'autre part étudier la faisabilité d'obtenir 2 boucles de navettes afin d'assurer une meilleure mobilité aux divers quartiers tant rive gauche que rive droite vers le centre.

Lors de nos conviviales nous avons fait un goûter de Pâques,reçu le chef de corps de la police, et eu pas mal de discussions et de fous rires sur les petits soucis quotidiens de chacun.Nos conviviales nous ont permis de faire une petite gymnastique de dérouillage et de jouer aussi à quelques jeux amusants. Le 18 mai nous avons été en excursion voir les « Costumés de Venise aux jardins d'Annevoie » et avons fait notre repas de fin de saison sous forme de buffet wallon.

Aînés de Flémalle nous vous attendons chaque 2ème et 4ème mardi du mois au pavillon du parc communal de 13h30 à 16h30 (café + biscuits gratuits)
Contact Mme Evrard 0468373369

FLEMALLE ET L'AGRICULTURE

Le nombre d'agriculteurs Flémallois ne cesse de diminuer. Néanmoins, il y a peu de maraîchers locaux sur le territoire et on en dénombre seulement une grosse centaine affiliée au CIM pour la région wallonne. Ce fait, largement étayé dans la presse nationale, sous-tend une autre question : qui nous nourrira dans les prochaines années face à un système agro-alimentaire industriel dont les limites ont été largement mises en avant tant sur le plan environnemental qu'au niveau social et économique.

L'alimentation ne se résume pas à vision virtuelle, c'est une réalité vitale, que ce soit en quantité et en qualité ! Elle a un impact essentiel sur notre santé et mérite donc une attention toute particulière dans son approche et sa gestion. Le monde agricole est trop souvent oublié dans son rôle essentiel alors qu'il mérite tout notre respect et notre soutien.

Qui nous nourrira dans les prochaines années ?

Nos producteurs sont soumis aux règles de productions les plus sévères du monde et ils subissent la concurrence déloyale étrangère ne respectant en rien les obligations belges. Nos agriculteurs, adoptant au mieux tous ces règlements, nous fournissent une nourriture de qualité tout en protégeant notre nature, la beauté de nos paysages et la sécurité de notre approvisionnement. Leur travail doit être valorisé au juste prix et leurs charges administratives doivent se résumer à une gestion simple et efficace. Que chacun de nous devienne « consom'acteur » responsable en privilégiant les produits régionaux qui respectent le rythme des saisons. Nous serons tous gagnants à tous les niveaux. Nous vous remercions déjà pour votre prise de conscience et votre adhésion active à ces remarques qui aideront notre monde agricole.

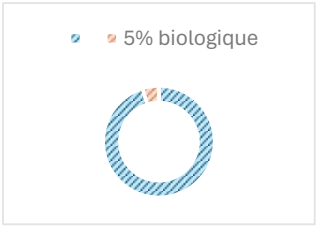
FOCUS DE L'AGRICULTURE FLEMALLOISE

En 2021, il y avait 937 ha (9,37 Km²) de surface nette agricole utilisée, soit 25% de la superficie communale totale (36,68Km²).

C'est remarquable !

Il reste 10 exploitations dont 7 professionnelles.

Aspects environnementaux



5% c'est déplorable !

Des solutions existent pour augmenter ce chiffre. Il est nécessaire de soutenir le développement du maraîchage sur petite et moyenne surface dans notre commune

www.ic-engages-flemalle.com

Chères Flémalloises, chers Flémallois,

Au cœur de notre action socialiste à Flémalle réside une volonté primordiale. **Nous voulons bâtir et consolider une commune où chaque individu, personne âgée, jeune, famille, personne moins valide ou isolée puisse vivre dans le bien-être, le confort et la sécurité.**

Dans cette optique, nous avons travaillé ardemment à la mise en place d'une série d'initiatives visant à renforcer le tissu social et à améliorer la qualité de vie de nos concitoyens. Le « Petit marché mensuel » près de la bibliothèque communale, le "Run evening Flémalle" ou encore le "Printemps des Aînés" sont autant de témoignages de notre engagement en faveur d'une commune dynamique et inclusive.

Nous nous attachons également à enrichir le patrimoine culturel de la commune en soutenant des projets tels que les « Boîtes à livres » qui favorise le partage du savoir et l'accès à la culture pour le plus grand nombre. De même, la récente « Foire du livre » au Centre Culturel et les séances de lecture organisées dans le cadre du Petit marché, ont connu un franc succès, ce qui aura permis de renforcer les contacts et les liens au cœur de la population flémalloise.

Afin de poursuivre les efforts pour améliorer le cadre de vie, la commune de Flémalle offre aux étudiants l'opportunité de s'impliquer dans le projet "Été solidaire, je suis partenaire". Cette initiative leur permet de contribuer activement à l'amélioration de leur quartier tout en acquérant de précieuses compétences et en cultivant un sens profond du service communautaire.

À travers ces différentes actions, nous œuvrons à faire de Flémalle un lieu où chacun peut s'épanouir pleinement. Nous sommes fermement convaincus que toutes ces initiatives contribuent à faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre et où chacun pourra trouver sa placeen toute sérénité.

Ensemble, construisons un avenir meilleur pour Flémalle !

À très bientôt !
L'équipe du PS Flémalle

DEMAIN S'ÉCLAIRE AUJOURD'HUI

Le cap pour demain est clair : l'objectif d'un avenir prometteur pour nos enfants, en travaillant dès aujourd'hui pour se libérer des contraintes et cultiver l'espoir.

À **FLÉMALLE**, notre section s'engage à soutenir l'économie locale, améliorer le cadre de vie et promouvoir une gestion publique participative. En matière de logement, nous préconisons l'allègement de la fiscalité immobilière pour faciliter l'accession à des biens abordables, notamment pour les étudiants et les jeunes familles. Nous nous opposons à de nouvelles taxes d'habitation et envisageons l'intégration d'espaces communautaires comme des crèches.

Pour aider les habitants face aux défis économiques, nous soutenons la revalorisation des pensions des indépendants et la lutte contre le surendettement. Nous accordons une importance particulière à l'agriculture, en soutenant les petits producteurs et en facilitant le circuit court, comme avec notre **P'tit Marché de Flémalle - Artisans, producteurs & commerçants locaux**. La protection de l'environnement et le développement durable sont des axes majeurs, incluant des actions locales pour l'écosystème comme **Le Bois d'à côté**.

Enfin, le **MR** vise à créer des communes dynamiques, alliant économie, bien-être social et respect de l'environnement. **Cette vision commune pour un avenir meilleur unit les citoyens autour d'un projet qui concilie le présent et le futur, car DEMAIN, C'EST DÉJÀ AUJOURD'HUI.**

Rendez-vous les 9 juin & 13 octobre 2024.
LA SECTION MR DE FLÉMALLE.

MR
L'AVENIR S'ÉCLAIRE

La Voix de la Terre

Les médias nous submergent de reportages sur la colère et le désarroi de nos agriculteurs. Cette même presse qui, hier, les accablait dans leurs responsabilités envers les émissions de gaz à effet de serre et le réchauffement climatique…
Le malaise du monde agricole s'accentue au point d'atteindre plusieurs pays d'Europe par de multiples manifestations. Ce malaise grandissant est propre à chaque région mais les thèmes principaux sont les revenus, les méthodes de production, la charge administrative et la concurrence déloyale.

Plus près de chez nous, notre région et même au sein de notre commune, la problématique de l'accès à la terre est réelle pour les jeunes agriculteurs qui sont face à un véritable hold-up par la spéculation et les modifications des plans de secteur : le nord de notre commune en est un remarquable exemple.

Choisir l'avenir plus vert, plus juste, va de pair avec notre modèle d'agriculture familiale et les mesures agro-environnementales qui l'accompagnent. Dans notre éditorial « Vert Vous » du mois d'avril 2022, nous évoquions déjà le sujet. Même si des partis politiques s'engagent en proposant des mesures urgentes, c'est aussi en tant que citoyens-consommateurs qu'il est possible d'agir sur l'avenir de notre agriculture en réfléchissant à la manière de choisir et d'adapter nos habitudes de consommation.

« Il vient une heure où protester ne suffit plus : après la philosophie, il faut l'action » (Victor Hugo)

Amitiés flémalloises,
Le Groupe Ecolo

ECOLO Flémalle

Nos Conseillers communaux

- **Dominique Perrin,** chef de groupe
- **Jeanine Wintgens**
- **VictorKadima**

Notre Conseiller Cpas

Joseph Cauwenberghs

Contacts

Co-présidents - Secrétariat

- **Carmine Avallone**
 Rue Jean Jaurès, 54 4400 Flémalle
 0474/88.05.47
- **Silvio Vezzaro**
 Rue Max Buset, 149 4400 Ivoz-Ramet
 0495/38.56.69

e-mail : info@flemalle.ecolo.be

Site internet : https://locale-ecolo-flemalle.be/

Rencontre avec deux auteurs Flémallois

" Je n'ai pas grandi", le témoignage poignant d'une jeune flémalloise au passé douloureux



Gabriela Colani est une jeune Flémalloise de 32 ans. Victime d'inceste, elle vient de publier son premier livre où elle dévoile sans tabou les violences sexuelles qu'elle a subies enfant.

Gabriela a 10 ans quand son calvaire commence. Terrifiée et emmurée dans un profond silence, la jeune fille subit les attouchements et les viols répétés de son beau-père tout au long de son adolescence. Des événements traumatisants qui la marquent à jamais.
Dans ce puissant témoignage, Gabriela Colany se livre sur les différents épisodes où L'autre, sujet de ses cauchemars, lui volait son innocence. En cinq actes, ce récit poignant retrace les différentes phases par lesquelles elle est passée : l'insouciance, la prise de conscience, le calvaire, la révolte et enfin, les conséquences.

Un témoignage profondément impactant que l'autrice dévoile pour se libérer et permettre aux autres victimes de faire entendre leur voix.



"*Accrochez-vous, c'est un livre plutôt difficile à lire, confiera Gabriela*", reçue au mois de mars par la Bourgmestre Sophie Thémont à l'hôtel communal.
"C'est grâce à mon compagnon que je me suis enfin décidée à écrire. Les faits sont décrits tels que je les ai vécus. Cela peut parître brutal mais c'est mon ressenti. C'était, pour moi, le meilleur moyen de tirer un trait sur le passé".

En présence de Gabriela, on pourrait s'attendre à faire face à un personnage fermé, morose, anéanti. Mais détrompez-vous, Gabriela est tout le contraire! Intelligente et pleine d'humour, elle affiche une personalité joyeuse et positive qui parle de son triste vécu sans agressivité ni haine. *"Cela m'a demandé des années de travail pour me reconstruire, aidée par une psychologue et surtout par mon "chéri". Mais on ne peut pas revenir en arrière sur ce que j'ai subi; le mieux pour moi est de tourner la page".*

Et pourtant, la justice aura été plus que clémente pour son beau-père qui aura été condamné à une peine de prison de cinq ans avec sursis. C'est exactement ce qu'envisage de raconter Gabriela dans son prochain témoignage axé sur ses difficultés à affronter le procès les failles de la justice.

"Je n'ai pas grandi", paru aux éditions Jets d'encre - www.jetsdencre.fr - est en vente en ligne et dans certaines librairies Club.

Patrick d'All' Ava, l'auteur intuitif, natif des Awirs



Sexagénaire, épicurien, féru d'écriture depuis l'adolescence, Patrick Dall'Ava écrit à l'instinct. Il aime dépeindre le caractère de ses proches par de petits textes humoristiques, comme le ferait un caricaturiste. Il apprécie la lecture dans tous les domaines, positif dans l'âme, fou de chocolat, il aime la vie en général.

"Je dirais que j'écris depuis toujours", explique Patrick venu nous présenter ses quatre romans. *"Je rédigeais régulièrement des textes à l'attention de mes amis, pour des événements comme par exemple des mariages ou autres occasions. Il y a environ 10 ans, par une journée aussi maussade qu'aujourd'hui, j'ai attaqué mon premier roman. Je l'ai envoyé à six maisons d'éditions et, à ma grande surprise, toutes ont accepté de le publier. C'était à moi de faire un choix."* Il décidera de travailler avec Maïa qui éditera, par la suite, ses trois autres livres. *"Je suis assez étonné de la facilité avec laquelle mes manuscrits on retenu l'attention des éditeurs. Si les cinq premières pages ne les captivent pas, le roman passe à la trappe. Mais être édité est une chose, encore faut-il se faire connaître. La concurrence est rude et je ne suis qu'un petit auteur flémallois."*

Qu'ils parlent d'amour ou de magie, les romans de Patrick traduisent incontestablement toute sa capacité à savourer la vie au quotidien. Frais et divertissants, ils sont de véritables anti-dépresseurs, bien appréciables par les temps qui courent. Une très chouette reconvertion pour cet ancien délégué commercial retraité depuis peu d'années.

Les romans de Patrick d'all Ava son en vente en ligne sur différents sites comme Cultura, Amazon et via la maison d'édition Maïa - www.editions-maia.com







Direction **Nos écoles communales ...**

Eneignement gratuit | Dès 2 ans 1/2 | Cours de langues et d'informatique | Repas chauds

L'avenir de votre enfant ...
Notre préoccupation !

Avec ses 17 implantations scolaires, la commune de Flémalle vous propose toujours une école tout près de chez vous.

Faites confiance à notre **enseignement communal** !

on y va !

CAHOTTES

ECOLE DES CAHOTTES
rue de la Résistance, 15 - 04.250.36.33
22 août de 16h à 18h
23 août de 10h à 12h

AWIRS

ECOLE DES AWIRS
rue des Awirs, 222 - 04.275.38.53
22 août de 14h à 17h
23 août de 14h à 17h

ECOLE DE SART D'AVETTE 1
rue Sart d'Avette, 1/2 - 04.275.38.39
22 août de 14h à 17h
23 août de 14h à 17h

FLEMALLE-HAUTE

ECOLE REGIS GENAUX (Houlbouse)
rue Houlbouse, 81 - 04.275.63.03
22 août de 15h à 17h
23 août de 10h à 12h et de 15h à 17h

ECOLE DE LA PLACE VINCK
place E. Vinck, 3 - 04.275.62.22
22 août de 16h à 18h
23 août de 10h à 12h

ECOLE DES XV BONNIERS
Les Quinze Bonniers, 35/1 - 04.275.57.27
22 août de 16h à 18h
23 août de 10h à 12h

ECOLE REINE-MARIE BRAEKEN (Ermitage)
Thier des Trixhes, 99 - 04.233.84.33
22 août de 9h à 11h
23 août de 15h à 17h

ECOLE DU PARC
rue du Village, 190 - 04.233.15.76
22 août de 14h à 17h
23 août de 14h à 17h

IVOZ-RAMET

ECOLE D'IVOZ
chaussée d'Ivoz, 65 - 04.337.57.87
22 août de 16h à 18h
23 août de 16h à 18h

ECOLE DE RAMET
chaussée de Ramioul, 8 - 04.275.10.86
22 août de 15h à 17h
23 a août out de 9h à 11h

ECOLE DE RAMIOUL
rue des Masuirs, 17 - 04.275.10.62
22 août de 16h à 18h
23 août de 16h à 18h

ECOLE DU GROS-CHENE
place E. Zola, 3 - 04.371.52.10
22 août de 16h à 18h
23 août de 16h à 18h

FLEMALLE-GRANDE

ECOLE JEAN-MARIE LEONARD
(Profondval) rue des Priesses, 9 - 04.233.65.08
22 août de 16h à 18h
23 août de 10h à 12h

ECOLE DE LA FONTAINE
rue du Xhorrè, 1 - 04.233.92.53
22 août de 16h à 18h
23 août de 10h à 12h

MONS-LEZ-LIEGE

ECOLE Maternelle et primaire
rue de Mons-lez-Liège, 260 - 04.233.40.63
22 août de 17h à 19h
23 août de 17h à 19 h

ECOLE DE LA CITE BEULERS
rue des Aubépines, 12/1 - 04.231.11.66
22 août de 15h à 17h
23 août de 10h à 12h

Echevinat de l'Enseignement
Grand'Route 306
0 479 79 20 72

INSCRITPIONS 2024 - 2025

Pour toutes nos écoles, inscriptions du 1er au 5 juillet 2024 de 8h30 à 15h30